RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 05299
Numéro SIREN : 950 328 419
Nom ou dénomination : PROLIVAL

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2021 sous le numéro de dépôt 30713

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
15 JUIN 2021
DEPOT N° 30713

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SA PROLIVAL

420 rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
Tél. 0141430840
APE : 6202A
Siret : 95032841900078

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT

EXPERT 2F
Société anonyme d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris
14A avenue du Centaure 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE
Tél. 01 34 24 83 42 - Fax.

Sommaire

1. Comptes annuels **1**
Bilan actif 2
Bilan passif 3
Compte de résultat 4
Compte de résultat (suite) 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *18*
Autres informations *19*

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	819 571	666 758	152 814	52 058
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 079 785	1 644 322	1 435 463	982 539
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	196 316		196 316	192 782
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 095 672**	**2 311 079**	**1 784 592**	**1 227 379**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 238		10 238	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 931 971		4 931 971	7 053 207
Autres créances	945 113		945 113	1 306 330
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 263 694		1 263 694	117 817
Charges constatées d'avance (3)	388 616		388 616	437 039
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**7 539 632**		**7 539 632**	**8 914 392**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 635 304	2 311 079	9 324 224	10 141 771
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	393 720	393 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	916 632	916 632
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 372	39 372
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 037 212	529 305
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**12 841**	**507 907**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 399 777**	**2 386 935**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	70 000	70 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**70 000**	**70 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	992 702	632 614
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 131	15 131
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 518 608	2 367 500
Dettes fiscales et sociales	4 259 226	4 456 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 414	52 151
Produits constatés d'avance (1)	76 366	160 581
TOTAL DETTES	**6 854 448**	**7 684 835**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 324 224	10 141 771
(1) Dont à plus d'un an (a)	260 660	379 535
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 593 788	7 305 300
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 443 943	14 459	2 458 402	3 945 725
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	23 587 757	578 025	24 165 782	23 341 689
Chiffre d'affaires net	**26 031 701**	**592 483**	**26 624 184**	**27 287 415**
Production stockée				
Production immobilisée			139 273	
Subventions d'exploitation			39 938	1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			131 938	107 865
Autres produits			46	80
Total produits d'exploitation (I)			**26 935 380**	**27 396 359**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 165 916	3 448 561
Variations de stock			-10 238	27 444
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 882 444	5 636 945
Impôts, taxes et versements assimilés			781 860	676 939
Salaires et traitements			12 313 467	11 605 120
Charges sociales			5 286 751	5 001 960
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			490 214	407 841
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 702	4 198
Total charges d'exploitation (II)			**26 915 117**	**26 809 008**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			20 263	587 351
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				1
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				**1**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			7 084	4 702
Différences négatives de change				101
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**7 084**	**4 803**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 084	-4 802
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			13 179	582 549

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		33 823
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**33 823**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	318	
Sur opérations en capital	20	38 465
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		70 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	**338**	**108 465**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-338	-74 642
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**26 935 380**	**27 430 183**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**26 922 538**	**26 922 277**
BENEFICE OU PERTE	12 841	507 907
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*60 076*	*254 399*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA PROLIVAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 9 324 224 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 841 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 2 à 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 4 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 20 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux d'actualisation retenu 0,80% correspond au taux moyen d'actualisation 2019 en matière de retraite à prestations définies (sans

Règles et méthodes comptables

changement).
Concernant la rotation du personnel, un taux de turn-over moyen a été pris en compte.
Compte tenu des hypothèses retenues, le montant des engagements en matière de retraite s'élève à 1 115 647 euros au 31/12/2020.
Cette somme figure dans l'annexe dans la rubrique des engagements financiers.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Eléments justifant l'absence d'impact significatif covid-19

Informations complémentaires - Crise sanitaire COVID-19

Les décisions de confinement et de stricte limitation des activités et déplacements prises par le gouvernement français afin de limiter la propagation de cette pandémie a eu pour effet un ralentissement de nos nos activités à partir du 17 mars 2020, en particulier pour les projets en régie.

L'obtention d'un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 400 000 euros, accompagné des mesures de chômage partiel, nous ont permis de franchir cette période difficile et inédite.

La reprise assez soutenue de nos différentes activités observée à partir du mois de mai 2020 et pendant tout l'été a permis de limiter les impacts négatifs de cette crise mais elle a toutefois freiner notre progression.

L'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences génèrent des incertitudes sur l'évolution de notre chiffre d'affaires en 2021, sans remettre en cause la pérennité de notre société.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	680 298	139 273		819 571
Immobilisations incorporelles	**680 298**	**139 273**		**819 571**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	329 893	33 419		363 312
- Matériel de transport	180 068			180 068
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 991 864	871 222	326 681	2 536 405
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 501 825**	**904 641**	**326 681**	**3 079 785**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	192 782	3 533		196 316
Immobilisations financières	**192 782**	**3 533**		**196 316**
ACTIF IMMOBILISE	3 374 905	1 047 447	326 681	4 095 672

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	139 273	904 641	3 533	1 047 447
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	139 273	904 641	3 533	1 047 447
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		326 681		326 681
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		326 681		326 681

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	628 240	38 518		666 758
Immobilisations incorporelles	**628 240**	**38 518**		**666 758**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	191 955	34 572		226 526
- Matériel de transport	101 577	23 389		124 966
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 225 754	393 736	326 661	1 292 830
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 519 286**	**451 696**	**326 661**	**1 644 322**
ACTIF IMMOBILISE	2 147 526	490 214	326 661	2 311 079

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	10 238		10 238	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	**10 238**		**10 238**	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 462 016 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	196 316		196 316
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 931 971	4 931 971	
Autres	945 113	945 113	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	388 616	388 616	
Total	6 462 016	6 265 701	196 316
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

La société a recours à l'affacturage (Factor LCL) pour le financement du poste "clients"
Le montant des créances cédées au factor s'élève à 739 534 euros au 31/12/2020.
Le montant des créances financées par le factor au 31/12/2020 s'élève à 177 775 euros, le compte de fonds de garantie constitué par le factor LCL au 31/12/2020 est de 70 039 euros.
Le compte débiteur divers "Factor" présente un solde débiteur de 561 759 euros au 31/12/2020 (créances cédées non financées)
Le montant des créances cédées figure dans l'annexe au titre des engagements financiers donnés au 31/12/2020.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures A Etablir	3 990
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	96 942
Total	100 932

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 393 720,00 euros décomposé en 3 281 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	529 305
Résultat de l'exercice précédent	507 907
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 037 212**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 037 212
Total des affectations	**1 037 212**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	393 720				393 720
Primes d'émission	916 632				916 632
Réserve légale	39 372				39 372
Report à Nouveau	529 305	1 037 212	1 037 212	529 305	1 037 212
Résultat de l'exercice	507 907	-507 907	12 841	507 907	12 841
Total Capitaux Propres	2 386 935	529 305	1 050 053	1 037 212	2 399 777

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	70 000				70 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	70 000				70 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Suite à un contrôle opéré par l'Urssaf Ile de France sur les années 2016 à 2018, une provision pour risque a été constituée au 31/12/2019 à hauteur de 50% des sommes réclamées par l'Urssaf. Cette provision a été maintenue en 2020.

Notes sur le bilan

La société conteste les redressements opérés et a saisi la commission de recours amiable.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 854 448 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	992 702	732 042	260 660	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 518 608	1 518 608		
Dettes fiscales et sociales	4 259 226	4 259 226		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 545	7 545		
Produits constatés d'avance	76 366	76 366		
Total	**6 854 448**	**6 593 788**	**260 660**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	645 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	284 501			
(**) Dont envers les associés	3 131			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 131 euros.

Dans le montant des dettes à moins d'un an figure le prêt garanti par l'Etat d'un montant de 400 000 euros.
Des discusions sont en cours avec la banque pour définier un plan de remboursement de ce prêt ou son remplacement par un prêt à des conditions avantageuses.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	296 182
INTERETS COURUS SUR PRETS	565
PROVISION POUR CONGES A PAYER	947 414
PROV RTT ET REPOS COMPENSATEURS	323 244
PROVISIONS CHARGES SUR CP	435 810
PROV CHARGES / RTT ET RC	148 692
ORGANISMES SOC. A PAYER	82 902
ETAT: CHARGES A PAYER	88 349
Total	2 323 157

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOYER ET CHARGES D AVANCE	228 863		
ACHATS DE SERVICES D AVANCE	44 975		
ASSURANCES D AVANCE	9 000		
MAINTENANCE D AVANCE	69 709		
LOCATIONS D AVANCE	23 422		
ABONNEMENTS D AVANCE	12 646		
Total	388 615		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
INFOGERANCE ET PRESTATIONS D AVANCE	76 366		
Total	76 366		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
Prestations infogérance et Gouvernance	11 731 924
Prestations HORIZON cloud	5 365 983
Prestations Assistance Technique Longue	3 607 094
Autres prestations et commissions percues	3 460 780
Ventes de matériel, logiciels licences	2 458 402
TOTAL	26 624 184

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 10 000 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 252 personnes dont 2 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	134	
Agents de maîtrise et techniciens	118	
Employés		
Ouvriers		
Total	252	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	58 279
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	*1 115 647*
Affacturage montant des créances cédées	*739 534*
Autres engagements donnés	1 855 181
Total	1 913 460
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Plafonds des découverts bancaires autorisés	*300 000*
Autres engagements reçus	300 000
Total	**300 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**514 309**	**514 309**
Cumul exercices antérieurs				398 782	398 782
Dotations de l'exercice				59 472	59 472
Amortissements				**458 254**	**458 254**
Cumul exercices antérieurs				406 628	406 628
Exercice				60 076	60 076
Redevances payées				**466 704**	**466 704**
A un an au plus				56 513	56 513
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**56 513**	**56 513**
A un an au plus				1 766	1 766
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**1 766**	**1 766**
Montant pris en charge dans l'exercice				**60 076**	**60 076**

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 115 647 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

S.A. PROLIVAL
420, Rue D'Estienne d'ORVES
92700 Colombes
Capital € 393720

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/20

ALI AISSA
39, RUE DE MOSCOU
75008 PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRES DE LA COMPAGNIE DE PARIS

Exercice clos le 31/12/20

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

1 **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROLIVAL relatif à l'exercice de 12 mois, clos le 31/12/2020 arrêté par votre Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

2 **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du règlement (UE) n°537/2014. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3 **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article l 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatif à la justification de nos appréciations, les travaux effectués portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

4 Vérifications du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020.

5 **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de

liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôles interne et de gestion des risques, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 **Responsabilités du commissaire aux comptes**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permettra de toujours détecter une anomalie significative qui existerait. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du Règlement (UE) n° 537 / 2014, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.
En outre :
• nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
• nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
• nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, de formuler une certification avec réserve ou un refus de certifier. Nos conclusions s'appuient sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des circonstances ou événements futurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;
• nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, et évaluons si les comptes annuels reflètent les effets des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
Nous relatons à la direction l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Fait à Paris, le 10 Mai 2021



PROLIVAL

Société Anonyme au capital de 393 720,00 €

Siège social : 420 rue d'Estienne d'Orves Immeuble Défense Ouest

92700 COLOMBES

950 328 419 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 MAI 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 12 841,27 €, de la manière suivante :

- Un résultat bénéficiaire de	12 841.27 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de	1 037 211.95 €
.....	
Soit un montant distribuable de	1 050 053,22 €
Affectation et répartition	
- Une somme de	131 240.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de 40.00 €	
- et le solde, soit	918 813.22 €
au compte "Report à Nouveau"	
.....	
Total	1 050 053,22 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 40,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2021, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires et des acomptes d'impôt sur le revenu (PFU de 30%).

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
Le Président

EXPERT 2F
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite Au tableau de L'Ordre des experts-comptables de PARIS Ile de France
inscrite auprès de la Compagnie des commissaires aux comptes de VERSAILLES

[redacted]

Greffe du Tribunal de Commerce
de NANTERRE
4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE CEDEX

Objet : **Dépôt des comptes annuels arrêtés au 31/12/2020**
SA PROLIVAL
RCS NANTERRE N° 950 328 419

Cergy, le 8 juin 2021

Monsieur le Greffier,

Nous vous adressons par la présente les documents suivants, concernant la société PROLIVAL :

- Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2020 ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- La résolution d'affectation du résultat adoptée par l'assemblée générale du 26 mai 2021

Accompagné d'un chèque d'un montant de 45,20 € en règlement des frais de dépôt.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sincères salutations.

François FLOC'HLAY
Expert-Comptable

P.J. : 3 + chèque

14A, avenue du Centaure 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE ☎ : 06 47 82 67 79 ou 01 34 24 83 42
Email : francois.flochlay@expert2f.fr
S.A.S. au capital social de 16.000 € – SIRET N° 439 465 543 00031 - N°TVA intracom FR 92 439 465 543